

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'Etat  
le 7 juillet 2017

## CONSEIL DE PARIS

### Conseil Municipal

#### Extrait du registre des délibérations

-----

**Séance des 3, 4 et 5 juillet 2017**

**2017 DAC 542** Subvention (27.000 euros) et convention avec la Fondation Le Musée Clemenceau (16e).

**Mme Catherine VIEU-CHARIER, rapporteure.**

-----

**Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération, en date du 20 juin 2017, par lequel Mme la Maire de Paris lui propose de l'autoriser à signer une convention en vue du versement d'une subvention d'équipement à la Fondation Le Musée Clemenceau (16e) ;

Vu l'avis du Conseil du 16e arrondissement, en date du 26 juin 2017 ;

Sur le rapport présenté par Mme Catherine VIEU-CHARIER, au nom de la 2e Commission,

Délibère :

Article 1 : Une subvention d'équipement de 27.000 euros est attribuée à la Fondation Le Musée Clemenceau 8, rue Benjamin Franklin, 75016 Paris, pour des travaux de modernisation de la galerie documentaire. 2017-07365 ; 19785.

Article 2 : Mme la Maire de Paris est autorisée à signer avec la Fondation Le Musée Clemenceau la convention jointe à la présente délibération.

Article 3 : La dépense correspondante sera imputée sur le budget d'investissement de la Ville de Paris, nature 20422, rubrique 323, ligne VE40004, AP 17-03870, sous réserve de la décision de financement.

**La Maire de Paris,**

A handwritten signature in blue ink that reads "Anne Hidalgo".

**Anne HIDALGO**